

Questions actuelles : la société d'édition Vinet

Autor(en): **Vuilleumier, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 105: **Centenaire de l'installation de Vinet à l'académie de Lausanne**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUESTIONS ACTUELLES

LA SOCIÉTÉ D'ÉDITION VINET

En 1908, sur l'initiative de Philippe Bridel et sous la présidence d'Henri Vuilleumier, les deux rédacteurs de la *Revue de théologie et de philosophie*, se constituèrent une société destinée à publier une édition nouvelle des œuvres d'Alexandre Vinet. Aimé Chavan, alors chargé de cours à la Faculté de théologie de Lausanne et secrétaire du comité provisoire, exposa dans un intéressant rapport les raisons, le but et le programme de l'entreprise (1).

On sait qu'à part quelques brochures occasionnelles n'ont paru, du vivant de Vinet, que les volumes suivants : *Mémoire en faveur de la liberté des cultes* (1826), *Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse* (1829), la *Chrestomathie française* (en quatre éditions dès 1829), *Discours et Nouveaux discours sur quelques sujets religieux* (1831 et 1841), *Essais de philosophie morale et de morale religieuse* (1837) et *l'Essai sur la manifestation des convictions religieuses* (1842).

En 1847 sortirent les *Etudes évangéliques*, dont l'auteur lui-même avait chargé Henri Lutteroth de mettre au point la publication.

Après quoi c'est tout un groupe d'amis, les professeurs Charles Secrétan et Samuel Chappuis, le pasteur Scholl, Alexis Forel et Henri Lutteroth, avec M^{mes} Forel et Vinet, qui, dès la mort de l'écrivain et jusqu'en 1861, mirent au jour, d'après des manuscrits et des notes de l'auteur complétés par les cahiers de cours de ses meilleurs élèves, et à la cadence d'un volume au moins par année, les autres œuvres de Vinet. Des *Mélanges* parurent en 1869 ; Ch. Secrétan et E. Rambert éditèrent en 1882 deux tomes de *Lettres* ; et enfin Henri Lecoultré, en 1890, publia les *Poésies*.

Si, en 1908, la nécessité d'une réédition s'imposait, c'est que huit des œuvres les plus demandées étaient épuisées (trois autres ont suivi dès lors) ;

(1) Voir *Revue de Théologie et de Philosophie*, 1908, p. 234, De la réédition de l'œuvre de Vinet.

c'est aussi que nombre de documents nouveaux et, encore plus, la disparition des contemporains permettaient de livrer au lecteur un texte non expurgé et d'une rigueur critique plus poussée.

Les initiateurs avaient exclu, après mûr examen, l'idée d'une édition scientifique d'« œuvres complètes », qui eût dépassé les quarante volumes et eût obligé à imprimer des écrits de moindre valeur et d'une utilité contestable. Ils s'en sont tenus à un programme moins grandiose, sans exclure toutefois pour l'avenir l'éventualité d'une publication intégrale. Leur propos était avant tout de réimprimer les œuvres épuisées, puis d'élaborer quelques volumes nouveaux en tirant parti de documents inédits ou ensevelis dans des périodiques inaccessibles au public. L'on envisageait ainsi la publication d'une quinzaine de volumes ; mais, lorsqu'on se fut mis au travail, le programme, étudié de plus près, doubla et atteignit un total de trente tomes.

A l'heure actuelle douze d'entre eux ont paru, espacés entre 1910 et 1936.

On comprendra que la mort, à ce moment-là, du fondateur et animateur de la Société d'édition Vinet ait posé à ceux qu'il laissait après lui de graves problèmes. Non seulement parce que disparaissait en lui le spécialiste par excellence et meilleur connaisseur d'Alexandre Vinet, l'inspirateur, sinon l'auteur de toutes les introductions faites ou à faire aux publications projetées ; mais parce que, beaucoup plus encore qu'en 1908, une collection de trente volumes apparaît démesurée ; parce qu'aussi on est obligé de constater que le courant actuel de la pensée religieuse va dans un tout autre sens que le libéralisme d'Alexandre Vinet, que le grand moraliste vaudois est fort méconnu, quand il n'est pas totalement ignoré de la jeune génération.

Faudrait-il dès lors donner à la Société un objectif un peu différent, la charger momentanément de travaux d'approche tels que la réédition si réclamée de *l'Esprit d'Alexandre Vinet*, par Astié, dans l'espoir que cette œuvre plus maniable réveillerait l'attention et la sympathie, et servirait mieux la grande entreprise ?

Dans l'assemblée générale qui l'a réunie au cours de la journée anniversaire organisée le 8 novembre par la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, la Société d'édition Vinet a estimé que son devoir restait, comme en 1908, « la publication d'une édition nouvelle des œuvres d'Alexandre Vinet », que sa tâche était non pas de se faire elle-même l'apôtre des idées de celui qu'elle désire faire connaître, mais de mettre à la disposition des penseurs et des hommes d'action un texte aussi complet et aussi exact que possible de ses écrits.

Cela ne veut pas dire toutefois qu'elle se croie tenue à en demeurer rigoureusement au programme établi il y a trente ans. Toujours sans exclure pour des temps meilleurs la possibilité d'une édition intégrale, elle a pensé devoir limiter ses objectifs et en hâter la réalisation. En laissant de côté pour le présent les ouvrages qui existent encore dans l'ancienne édition, soit les *Moralistes des XVI^e et XVII^e siècles*, les écrits ecclésiastiques et *l'Histoire de la prédication au XVII^e siècle*, elle ampute déjà de sept numéros la liste à

publier. Par contre, on ne peut plus se procurer certaines œuvres, dont en première ligne la *Théologie pastorale*, puis les *Études évangéliques* et l'*Homilétique* ; elles sont donc en tête du programme actuel de travail de la Société d'édition. Pourront être élaborés presque de front des *Études sur la langue et la littérature françaises*, que M. Pierre Kohler a en chantier, et des *Mélanges théologiques* dont Philippe Bridel avait choisi lui-même les matériaux.

La publication de la *Correspondance* est demandée de plusieurs côtés. Les volumes de Secrétan-Rambert sont épuisés à un ou deux exemplaires près. Faut-il dans les quelque 1850 lettres que possède actuellement la bibliothèque des Cèdres, faire un nouveau triage de « lettres choisies », au risque d'écramer la collection et de lui enlever de son intérêt si on voulait la publier intégralement plus tard ? Sans prendre de décision dès maintenant, la Société d'édition Vinet va faire copier quelques centaines des premières lettres et remettra la question à l'étude d'une commission spéciale.

Toute l'entreprise se heurte par ailleurs à deux obstacles.

Il devient de plus en plus difficile de trouver des hommes disposant, à côté de leurs obligations professionnelles, du temps nécessaire à un travail exigeant beaucoup de recherches et jusqu'ici absolument désintéressé.

Puis, les bases financières du début ont été bouleversées par le changement des conditions économiques. Le souscripteur qui, en 1908, prenait une « part » de 100 fr. contre la promesse de recevoir trente volumes avait le sentiment — le prix de revient n'atteignant alors pas 3 francs — de faire un cadeau de quelque 20 francs à la Société et de lui constituer un capital de réserve. Aujourd'hui, les membres nouveaux, pour lesquels la part a été élevée à 150 fr., coûtent à la Société puisqu'ils ne lui paient pas la valeur des volumes auxquels ils ont droit. Si des parts ont été prises pour un total de 32 000 francs, la publication des volumes, en y joignant environ 5000 fr. de frais, est revenue à 72 000 francs ; la différence a été couverte par 12 000 fr. de ventes, les intérêts et 37 000 francs de dons. C'est dire qu'alors même que l'impression des trois ou quatre volumes prochains est assurée, la Société, si elle veut remplir son programme, doit non seulement revoir ses statuts mais être assurée de l'appui de tous ceux qui sont conscients de la grandeur d'Alexandre Vinet et de la valeur permanente de son message.

L'association compte actuellement 271 membres. Un appel va être largement répandu, facilitant la prise de parts nouvelles et offrant aux amis de Vinet divers moyens d'acquérir les volumes, parus ou à paraître, à d'avantageuses conditions. Plus que tous autres, les lecteurs de la *Revue* sont gens à s'intéresser à Vinet et par conséquent à la grande œuvre entreprise il y a trente ans par Philippe Bridel et Henri Vuilleumier.

Maurice VUILLEUMIER.
